Les Caractéristiques d'un Croyant de Ahlus Sunnah wal-Jamaa'ah

Par l'imam Ahmed Ibn Hanbal Al Chibani



Muhammad ibn Habib Al-Andaari rapporte de nombreux travaux sur l'autorité de notre Imam. Parmi elles se trouve un essai concernant la *Sunnah*.

Il a dit: "J'ai entendu Ahmad ibn Hanbal dire: Les Caractéristiques d'un Croyant de ***Ahlus Sunnah wal-Jamaa'ah*** sont:

1. Il témoigne qu'il n'y a aucun dieu digne d'être adoré excepté Allah, Il est l'Unique sans associé, et Muhammad est Son serviteur et Messager.

2. Il accomplit tous ce dont les Prophètes et Messagers sont venus avec. Il croit dans son cœur ce qu'il manifeste [à l'extérieur].

3. Il ne doute pas de sa croyance.

4. Il ne rend pas une personne parmi les gens du **Tawhid** mécréante à cause d'un péché. Mais il délaisse ce qu'il ne connait pas des affaires d'Allah *'Azza wa Jell*. Il confie ses affaires à Allah *'Azza wa Jell*. Il ne garantit aucune sureté venant d'Allah pour un péché.

5. Il sait que chaque chose est le *qadaar* d'Allah et son Décret Divin, le bien ainsi que les mauvaises choses!

6. Il espère pour le bienfaiteur de la *Ummah* de Muhammad et craint pour celui qui agit en mal.

7. Il ne met personne de la *Ummah* de Muhammad au *jannah* ou au feu en raison des bonnes et mauvaises choses que cette personne a faite, car Allah *'Azza wa Jell* est Le Seul qui place Sa création ou Il le veut.

8. Il connait le droit des *salaf* lesquels Allah a choisit pour suivre Son Prophète.

9. Il connait le droit de Ali ibn Abi Taalib, Talhah, Az-Zubair, ‘Abdur-Rahmaan ibn ‘Awf, Sa’d ibn Abi Waqqaas, Sa’id ibn Zaid ibn ‘Amr ibn Nufail sur le reste des Compagnons. En fait, ils font partie des neuf personnes qui furent en compagnie du Prophète dans la montagne de Heraa lorsque le Prophète a dit: « **Soit tranquille Heraa, car tu as sur toi un Prophète, un véridique et un martyre. Et le Prophète est le dixième d’entre eux.** »

10. Il se montre miséricordieux envers tous les Compagnons de Muhammad. Le plus jeune parmi eux ainsi que le plus âgé. Il parle de leurs vertus et s’abstient de ce qui détruit les concernant.

11. Il accomplit la *salaah* des deux *‘ids*, de la peur, le *jumu’ah*, et la *jamaa’ah* avec chaque *amir*, qu’il soit pieux ou malfaiteur.

12. Il essuie le dessus de ses chaussettes en cuir durant le voyage et lorsqu’il ne voyage pas.

13. Il raccourcit [ses prières] lors d’un voyage.

14. Il croit que le *Qur’aan* est la parole d’Allah et Sa révélation et qu’il n’est pas crée.

15. Il croit que la foi est parole et acte. Elle augmente et elle diminue.

16. Il croit que le *Jihaad* continue depuis le temps ou Allah a envoyé Muhammad jusqu’au dernier groupe qui combattra l’Anté-Christ. Ils ne subiront aucun tort des méfaits et des malfaiteurs.

17. Il croit que vendre et acheter sont des choses permises jusqu’au Jour de la Résurrection selon le Livre et la *Sunnah*.

18. Il prononce Allahu Akbar quatre fois sur les funérailles.

19. Il invoque la piété pour les *Imam* des Musulmans. Il ne se révolte pas contre eux avec le sabre. Ne combat pas dans la *fitnah* et reste dans ses demeures.[1]

---

[1] On a rapporté que Jounadah Ibn 'Umayyah -*qu’Allah l’agrée*- a dit : « **Nous avons visité 'Oubadah Ibn As-Samit alors qu'il était malade et nous avons dit :"Dis nous, Qu'Allah te rende pieux, un hadith dont Allah nous bénéficiera et que tu as entendu du Prophète –*salla llahou ‘alayhi wa sallam*-." Alors il a dit :"Le Messager d'Allah –*salla llahou ‘alayhi wa sallam*- nous a engagé au service et à l'obéissance dans ce qui nous était agréable et dans ce qui nous était désagréable, dans ce qui nous était difficile et dans ce qui nous était facile et de donner librement de ce que nous avions" Il ('Aleyhi salat wa salam) a dit : "Nous ne**

20. Il croit au Châtiment de la tombe.

21. Il croit aux Anges *Munkar* et *Nakir*.

22. Il croit au Bassin et à l'Intercession.

23. Il croit que les Gens du Paradis verront leur Seigneur L'Exalté.

24. Il croit que tous ceux qui professent l'Unicité d'Allah quitteront le feu après y être brûlé, comme le rapporte le *hadith* sur l'autorité du Prophète.

25. Nous croyons en leur véracité et nous ne faisons aucune apologie sur eux.

26. Tous les savants de toutes les villes sont unanimes sur cela.

Source : Tabqaat Al-Hanaabelah 1/294-295

---

devions pas défier ceux qui avaient l'autorité sur nous à moins de voir Koufroun Bawaah[1] et d'avoir la Preuve d'Allah » [Source : Sahih Mouslim]

Ibn Hajar al-Asqalani -*qu'Allah lui fasse Miséricorde*- a rapporté à propos de ce hadith: « Ibn al-Tin a rapporté d'al Daoudi: Ce sur quoi s'accordent les savants à propos des princes oppresseurs est que si l'on peut les déposer sans sédition ni oppression, il faut le faire. Sinon, il faut patienter, certains ont dit qu'il ne faut pas remettre le pouvoir à un débauché dès le départ, mais s'il s'avère oppresseur après avoir été juste, ils ne se sont pas accordés sur la nécessité de se révolter contre lui. Il faut l'en empêcher, quoi qu'il en soit s'il se montre impie il faut se révolter contre lui. » [Source : La victoire du Créateur, Tome13, page 7]